

# Profils de baignade : l'exemple du Lot et de la Dordogne

Deux EPTB<sup>(1)</sup>, l'Entente Vallée du Lot et EPIDOR, ont lancé avec le concours financier de l'Agence une opération groupée de réalisation des profils d'eau de baignade pour toutes les collectivités volontaires gérant un site de baignade sur leur territoire.

CLAIRE BERNAT ET PATRICK FLOUR - AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

L'Agence accompagne techniquement et financièrement les collectivités dans l'élaboration des profils de baignades, qui devaient ainsi être établis avant le 1er février 2011.

## Une obligation : les profils de baignade

La directive du 15 février 2006 sur la qualité des eaux de baignade et les textes réglementaires qui en sont issus imposent de nouvelles obligations aux gestionnaires. Désormais, les responsables de baignades, souvent des élus locaux, doivent prendre en compte l'environnement de leur site et les risques de pollution qui lui sont liés : recensement annuel des zones de baignade, définition annuelle du programme de surveillance, établissement des profils d'eau de baignade, information du public, ...

Pour y parvenir, "le profil de baignade" constitue le premier outil. Complexe à élaborer, il identifie les sources de pollution et définit les mesures de gestion à mettre en œuvre pour maîtriser tout risque sanitaire éventuel. Document de référence, il doit aider l'élu à gérer et à améliorer la qualité de l'eau de son site de baignade.



Baignade aménagée à Saint-Cirq-Lapopie

## Une procédure groupée pour aider les collectivités

L'opération groupée lancée par ces deux EPTB, en plus de l'intérêt d'un appel d'offres unique et

d'aides financières, permet de bénéficier d'une approche cohérente à l'échelle du bassin versant, chaque site étant traité dans les mêmes conditions. Avec ces profils, les élus locaux

intéressés sauront sur quelle thématique ils devront travailler en priorité pour réduire les pollutions, notamment diffuses, et préserver leur site de baignade. Cette opportunité offre également un moyen de sensibiliser les élus à l'organisation de maîtrises d'ouvrages adaptées à la gestion des espaces de baignade dont la sécurisation dépasse souvent le territoire communal.

## L'implication de l'Agence

Pour aider les collectivités à répondre à ces nouveaux enjeux, l'Agence a mis en place dès 2009 des aides techniques et financières à la réalisation des profils de baignade, en encourageant notamment les opérations groupées. Ces démarches pleinement cohérentes à l'échelle de l'ensemble d'un bassin versant, permettent en effet de traiter tous les sites de manière efficace et rapide, et créent une dynamique collective pour mobiliser durablement les acteurs locaux dans les actions de reconquête d'une bonne qualité des eaux, objectif fixé à horizon 2015 par la directive européenne. ○

1 - établissement public territorial du bassin

2 - agences régionales de santé, en remplacement des DDASS depuis avril 2010

3 - étude Hydrostadium de juin 2010

## LE POINT DE VUE DE Vincent Descoeur



Vincent Descoeur est président de l'Entente Vallée du Lot

### Le Lot, acteur de la première heure

Première opération de gestion intégrée menée en France en 1970, la démarche "Lot rivière claire" a initié une dynamique de bassin que l'Entente poursuit aujourd'hui en partenariat avec l'Agence.

Les élus de l'Entente ont décidé d'apporter leur soutien technique et financier à toutes les communes désirant créer ou maintenir leur zone de baignade, en réalisant pour leur compte les profils. Cette décision est la suite logique d'une implication déjà ancienne sur le sujet. Malgré tout, avant d'aboutir à ce choix, une longue phase d'animation auprès des élus et autres partenaires a été nécessaire. Elle a mis en lumière la nécessité d'un appui technique et l'intérêt de mener une opération groupée.

Une première opération groupée concernant vingt-huit sites de baignades (vingt-deux recensés et six en projet de création), a débuté au cours de l'été 2010, et s'est achevée en juin 2011. Elle a nécessité de nombreuses rencontres afin de travailler avec les agences régionales de santé<sup>(2)</sup> et les élus. Face à l'écho très positif de cette action, d'autres collectivités ont sollicité l'Entente Lot. Elle a ainsi pu lancer une seconde opération groupée pour treize sites supplémentaires. A l'issue de cette seconde phase, l'Entente accompagnera les personnes responsables de baignade dans la mise en œuvre des actions prévues par les profils.

Cette opération, au même titre que celle que nous avons engagée sur les inondations, renforce notre légitimité en tant qu'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) en nous permettant d'être au plus près des attentes locales, tout en intégrant ces problématiques dans une approche globale et cohérente à l'échelle du bassin versant.

## TROIS QUESTIONS À Guy Pustelnik



Guy Pustelnik est directeur d'EPIDOR

### ■ La baignade est-elle une activité très présente en Dordogne ?

**Guy Pustelnik :** la Dordogne est l'un des derniers fleuves européens où la baignade et les loisirs nautiques se pratiquent de manière libre et spontanée. Les ARS<sup>(2)</sup> ont recensé plus de cent sites, gérés pour la majorité par des collectivités. Baignade et loisirs nautiques soutiennent l'économie touristique de la vallée. Ces retombées économiques

sont estimées à plus de 30 M€/an<sup>(3)</sup>. Il est donc primordial de conserver et préserver une bonne qualité de l'eau pour pérenniser ces usages.

### ■ Combien de profils baignades avez-vous aidé ?

**G. P. :** le marché, concernant la réalisation de 63 profils d'eau de baignade a débuté en février 2011. Il devrait se terminer en fin d'année. Il sera complété par une synthèse typologique de l'ensemble des profils du bassin versant de la Dordogne, y compris ceux réalisés en dehors de la procédure groupée, pour mettre en évidence les principales sources de dégradation de la qualité des eaux de baignade et les mesures de gestion proposées. Une enquête identifiera les difficultés actuelles et à venir de gestion des eaux de baignade.

### ■ Quelle suite comptez-vous donner à cette opération ?

**G. P. :** suite à cette enquête, EPIDOR proposera différentes pistes de réflexion sur l'organisation, la gestion et la communication (quelle échelle géographique ou administrative la plus appropriée, besoin d'outils de prévision ou d'aide à la gestion, mise en place de réseau de suivi, d'observations, mise en place d'animation, ...)

La synthèse typologique servira de base aux futures actions d'animation d'EPIDOR dans ce domaine. Plus largement, elle pourra aussi orienter ses actions pour la préservation ou la reconquête de la qualité de l'eau.